



Enfants ne en france de parent etranger

Par **azzedine123**, le **22/09/2014** à **15:40**

salutation

voila j'ai un enfant ne en france de parent etranger entrent avec visa court sejour en 2003 et on est rentre en algerie avec l'enfant ne en france.

en 2014 l'enfant retourne en france chez ma belle soeur et rentré a l'ecole sans problaim. pour qu'il reste en scolaire les 5 ans de scolarité en france j'usquau l'age de 18 ans pour sa nationalite francaise .

alors ma question a ce que il peut avoir un titre ou bien une autorisation de voyages pour rentre en algerie en vacance et retourne son visa.

merci.....